

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 juillet 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LA MÉTRISATION

ON DEMANDE DE METTRE FIN À LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, par suite de la réponse du premier ministre (M. Trudeau) à la question posée sur le système métrique hier, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente en vertu de l'article 43 du Règlement.

Comme la Commission du système métrique a dépensé \$43,238,000 en deniers publics depuis sa création en 1971 et qu'elle a négligé de faire connaître au premier ministre et au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) les vœux exprimés par les Canadiens à propos de la métrisation dans les magasins d'alimentation; à la lumière d'un sondage effectué auprès de 2,046 clients par une société de conseil indépendante pour le compte de Dominion Stores Ltd. au centre d'essais métriques à Peterborough, sondage qui a révélé que 88 p. 100 des clients préfèrent la livre au kilo; comme tous les grands magasins d'alimentation se sont déclarés contre la métrisation, je propose, appuyé par le député de Durham-Northumberland (M. Lawrence):

Que le gouvernement se conforme aux vœux des Canadiens et non aux ordres de la Commission du système métrique en mettant fin à la conversion du secteur de l'alimentation au détail au système métrique, qui est censée avoir lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1981 et qui touchera environ six millions de Canadiens dans une vingtaine de villes.

**Mme le Président:** Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL—PROTESTATION CONTRE LA CONVERSION ARBITRAIRE AU SYSTÈME MÉTRIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement en vue de proposer une motion sur un sujet d'une extrême importance pour le secteur de l'élevage du bétail. Étant donné que le gouverne-

ment libéral ressuscité s'est de nouveau lancé tête baissée dans le programme de conversion au système métrique, que cette mesure sème la confusion générale dans le secteur agricole, surtout en ces temps d'incertitude économique, et que le secteur en question a fermement protesté auprès du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), je propose, appuyé par le député de Lisgar (M. Murta):

Que le gouvernement, à l'instar du gouvernement conservateur précédent, suspende à nouveau la conversion arbitraire au système métrique dans le secteur de l'élevage du bétail, afin que cette conversion se fasse de plein gré plutôt que d'être imposée par le gouvernement.

**Mme le Président:** Une motion de cette nature requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

L'AMÉLIORATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Les premières impressions sont celles qui durent. La première impression qu'un dignitaire doit se faire d'Ottawa lorsqu'il arrive à l'aéroport international d'Uplands, dont le plancher est recouvert d'une moquette souillée, est qu'il pénètre, par un couloir souterrain, dans une zone sinistrée. Le salon des personnalités devrait s'appeler le salon à éviter.

Les services assurés à l'aérogare sont insuffisants et le terrain et l'aménagement paysager sont atroces. Il n'y a pas de doute que le gouvernement considère comme prioritaires certains programmes qui ne le sont pas; il dépense des millions de dollars à la construction de blocs monolithiques à Hull, et il a gaspillé des millions de dollars sur l'objet superflu qu'on appelle Mirabel. Les installations de second ordre d'Uplands portent un coup à la fierté locale et nationale. Je propose donc, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que le gouvernement accorde la plus haute priorité à l'amélioration des installations de l'aéroport international d'Uplands.

**Mme le Président:** Une motion de cette nature exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.